

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2020.00186
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21/09/2020

Politique	-	Dossier n°	CM-000144
Commission	Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux		
Direction en charge	Ressources Humaines		
Objet	Mise à disposition de travailleurs en situation de handicap - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **11/09/2020**

Compte rendu affiché le : **22/09/2020**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER (Présent jusqu'au point n°88 de l'ordre du jour), Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique FALZONE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Thierry NITCHEU, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

Secrétaire de séance

Mme Maryse ZOFFO

■ **Rappel et références**

Le travail en milieu ordinaire par l'intermédiaire d'un Service d'Aide par le Travail (SAT) est une alternative pour des adultes en situation de handicap entre les structures de Centre d'Aide par le Travail et le monde du travail classique.

Le Code de l'action sociale et des familles (article R344-16) prévoit en effet que lorsque l'exercice d'une activité à caractère professionnel en milieu ordinaire de travail est susceptible de favoriser l'épanouissement personnel et professionnel et de développer la capacité d'emploi de travailleurs handicapés admis dans un service d'aide par le travail, celui-ci peut mettre une ou plusieurs personnes en situation de handicap à la disposition d'une collectivité territoriale.

Les travailleurs handicapés concernés continuent à bénéficier d'un accompagnement médico-social et professionnel assuré par l'établissement ou le service d'aide par le travail.

■ **Motivation et opportunité**

La Ville accueille dans ses services trois travailleurs en situation de handicap dans ce cadre :

- un agent d'accueil en bibliothèque mis à disposition par le Service d'Aide par le Travail « Hors les murs » de l'association Trisomie 21 Loire.

- un agent d'entretien au jardin d'enfants au parc de l'Europe mis à disposition par le Service d'Aide par le Travail « Hors les murs » de l'association Trisomie 21 Loire. Compte tenu de la situation particulière de cette personne, la durée du temps de travail est limité à 20h par semaine.

- un agent polyvalent aux serres municipales mis à disposition par le Service d'Aide par le Travail « Hors les murs » de l'association Trisomie 21 Loire.

Ces dispositifs donnent pleinement satisfaction et contribuent à l'insertion professionnelle des personnes.

■ Contenu

Dans la continuité des différentes actions que la Ville de Saint-Étienne conduit visant l'inclusion des personnes en situation de handicap et compte tenu des dates de fin de mise à disposition, il est proposé de renouveler la mise à disposition de deux travailleurs en situation de handicap dans le cadre de conventions de mise à disposition au sens de l'article R344-16 du Code de l'action sociale et des familles avec notamment le renouvellement de l'agent d'accueil en bibliothèque à compter du 1er octobre 2020, pour une période d'un an ainsi que celui de l'agent polyvalent aux serres municipales à compter du 21 septembre 2020, pour une période d'un an.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			28 584€	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre			La somme se compose ainsi : 10896€ pour l'agent en médiathèque et 17688€ pour l'agent aux serres municipales	
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	28 584,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		28 584,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention de mise à disposition d'un travailleur handicapé du SAT « Hors les murs » de l'association Trisomie 21 Loire au sein de la Direction Affaires culturelles,
- approuver la convention de mise à disposition d'un travailleur handicapé du SAT « Hors les murs » de l'association Trisomie 21 Loire au sein de la Direction Cadre de Vie,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les conventions dont un exemplaire restera annexé au présent dossier ainsi que tous les actes afférents,

- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					2020	012	621.8
Recettes							

■ Décision

Proposition adoptée

52 voix pour, 7 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine GROUSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme Laura CINIEMI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , M. Olivier LONGEON , Mme Julie TOKHI , Germain COLLOMBET

Votes contre

Mme Christel PFISTER , M. Michel NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia VALENTIN , M. Pierrick COURBON

Abstentions

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU